



Brevet de Technicien Supérieur Agricole Gestion Forestière (BTSA GF)

En formation continue (Niveau 5)

Durée de la formation

1480 heures (au total) :
- 1200 h centre
- 280 h entreprise (stages)

Date de session

De juillet à juin N+1

Délai d'accès à la formation

Au cas par cas. Nous consulter.

Lieu

CFPPA Carmejane
Route d'Espinouse
04510 Le Chaffaut-Saint-Jurson

Pour la session précédente :

Taux de réussite : 89%
Taux de satisfaction : 83%
Taux d'insertion à 6 mois : 43%

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Réaliser des diagnostics préalables à la gestion forestière
- Participer à la mise en œuvre d'une politique forestière territoriale
- Raisonner les interventions en forêt dans un objectif de gestion durable
- Organiser, en sécurité, la mobilisation des bois et leur valorisation
- Contribuer à la planification des forêts et des autres espaces boisés
- Mobiliser les acquis attendus du technicien supérieur en gestion forestière pour faire face à une situation professionnelle

MÉTIERS VISÉS

- Technicien.ne gestionnaire de forêt, de massif ou de territoire dans des organismes et entreprises de gestion privés ou publics (ONF, Coopératives forestières, Experts...)
- Agent de développement ou chargé.e d'étude et d'animation (CRPF, Chambre d'agriculture, COFOR...)
- Technicien.ne dans l'administration forestière, les organismes de recherche
- Technicien.ne indépendant pour le compte d'un groupement forestier, d'un propriétaire, d'une collectivité
- Enseignement
- Chef.fe de produits forêt-bois
- Chargé.e de gestion de service et de « contrôle qualité »

CONTENU DE LA FORMATION

Modules d'enseignement	Durée (heure)
MODULES GÉNÉRAUX	
M1- S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui	112,5 h
M2- Construire son projet personnel et professionnel	116,5 h
M3- Communiquer dans des situations et des contextes variés	86,5 h
TOTAL :	315,5 h
MODULES TECHNIQUES	
M4- Réaliser un diagnostic au sein d'un écosystème forestier	280 h
M5- Gérer des chantiers sylvicoles et d'exploitation	135 h
M6- Elaborer un document de gestion durable forestier	109,5 h
M7- Valoriser la ressource d'une unité de gestion	91 h
M8- Accompagner les acteurs d'un projet forestier	121,5 h
TOTAL :	737 h
Activités pluridisciplinaires	147,5 h

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences, pour plus d'informations :

https://www.francecompetences.fr/recherche_certification_professionnelle/

Contacts

Responsable de formation :
Aymeric BONNAVOINE
aymeric.bonnaivoine@educagri.fr

Responsable administrative :
Caroline BEAUGEOIS
caroline.beaugeois@educagri.fr

Tél : 04.92.34.60.56

Accessibilité

Référente handicap :
Caroline BEAUGEOIS
caroline.beaugeois@educagri.fr

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Modalités d'inscription

- Dossier de candidature
- Positionnement
- Entretien de motivation

POURSUITE D'ÉTUDES

- Autres BTSA en double compétence
- Licence / Licence professionnelle
- Classe post-BTS (certificat de spécialisation)
- Classes préparatoires
- Master / Écoles d'ingénieurs

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation se déroule en présentiel avec des apports théoriques et des mises en situation pratiques.

Le planning de formation précise les périodes en centre de formation et les périodes de stage en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuves terminales nationales :

- 5 épreuves techniques (orales, écrites et pratiques) dont deux dossiers basés sur l'expérience professionnelle
- 3 épreuves générales (écrites et orales)

Diplôme national de niveau 5 délivré par le Ministère de l'Agriculture.

PRÉ-REQUIS ET PUBLIC VISÉ

- Avoir plus de 18 ans
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (Baccalauréat ou autre)
- **Ou** être titulaire d'un diplôme ou titre enregistré au RNCP et classé au niveau 5,
- **Ou** justifier de 3 années d'activité professionnelle à temps plein à la date du début des épreuves sur avis du responsable de formation,
- **Ou** avoir accompli la scolarité complète conduisant à l'un des grades, titres ou diplômes précités et sur avis du responsable de formation.

INFORMATIONS FINANCEMENT

FINANCEMENT DE LA FORMATION	DÉMARCHE	RÉMUNÉRATION
DEMANDEURS D'EMPLOI <ul style="list-style-type: none">• RÉGION SUD PACA• Tarifs : de 10€ à 18 €/heure	Contacteur le CFPPA	Région Sud PACA ou France Travail
SALARIÉS <ul style="list-style-type: none">• TRANSITION PRO• OCAPAT• VIVEA• ANFH Et autres ...• Tarifs : de 10€ à 30€/heure	1) Contacter le Fonds de formation 2) Consulter le CFPPA pour devis et planning	Employeur (salarié CDI) Autres publics : Se renseigner auprès de l'organisme financeur
SALARIÉS OU DEMANDEURS D'EMPLOI <ul style="list-style-type: none">• CPF• Tarif : 14€/heure	1) Inscription au CPF 2) Consulter le CFPPA	

RNCP38352
31/07/2022